

# ACCUEIL DE LOISIRS

## DOSSIER D'INSCRIPTION

JUILLET 2018

L'îlot bleu

3 - 6 ans



Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences. Tout dossier incomplet sera retourné.

NOM : \_\_\_\_\_ ; PRENOM : \_\_\_\_\_  
AGE : \_\_\_\_\_  
N° Allocataire CAF: \_\_\_\_\_

### BAREME DE PARTICIPATION (Selon l'avis d'imposition 2016 au n° CAF)

PARTICIPATIONS	(collation repas, goûter et animations compris)
REVENUS EN EUROS	FORFAIT SEMAINE 5 JOURS
1/ 0 à 1000	31.78€
2/ 1001 à 1500	34.20€
3/ 1501 à 2000	40.28€
4/ 2001 à 2500	46.30€
5/ 2501 à 3000	56.73€
6/ 3001 à 3500	66.33€
7/ 3501 à 4000	73.52€
8/ 4001 à 4500	80.91€
9/ 4501 à 5000	88.09€
10/ 5001 et au-delà	95.38€

Accueil entre 7 h 30 et 8 h au tarif de 0,50cts le matin.



INSCRIPTION  
« VACANCES DE TE »

Je soussigné, .....

Demeurant à : .....

Désire inscrire mon fils, ma fille .....

Date de naissance .....

(Établir une fiche d'inscription par enfant)

FORFAIT SEMAINE

Pour les vacances d'été 2018

Cocher les semaines retenues

Semaine du 09/07 au 13/07/18

Semaine du 16/07 au 20/07/18

Semaine du 23/07 au 27/07/18

Semaine du 30/07 au 03/08/18

Nombre de semaines : .....

Montant à régler :

Règlement par chèque : .....

A remplir par le service

Pré-accueil : matin  soir  (une ouverture pour un minimum de 6 inscriptions)

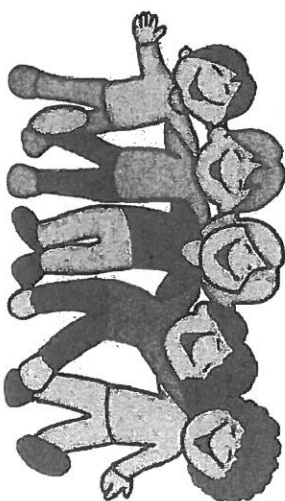
: Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences.

Tout dossier incomplet sera retourné.



ACCUEIL DE LOISIRS DE CHAMPHOL  
ETE 2018



Du 09 juillet au 03 août 2018

La Municipalité de Champhol ouvre un accueil de loisirs (3 à 6 ans) de 8h à 18h destiné en priorité aux enfants de Champhol.

Les enfants prendront leur repas sur place ainsi que leur goûter. Ils effectueront des sorties, excursions ainsi que de nombreuses activités éducatives.

Les frais de séjour demandés aux familles sont payables d'avance. Le numéro d'allocataire CAF est indispensable afin de calculer le quotient familial, pour les familles non allocataires (avis d'imposition de l'année 2016 sera pris en compte).

La capacité du centre est de 40 enfants par semaine.

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

: Inscription :

Les dossiers sont à retourner dûment complétés en Mairie lors des permanences. Tout dossier incomplet sera retourné.